

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOUAFLES
LE MARDI 25 JANVIER 2022 à 19 H 30

Présents :

Anne FROMENT PROUVOST – Patricia PENARD — Béatrice MEGRET – Alain DRUON – Patricia BARTOLI – Marie-Thérèse PEZET — Murielle LEVASSEUR-DUSSART

Absents : Olivier RICOLLEAU - Karine POUILLAIN – Nathalie LEPRETRE – Séverine ST GERMAIN – Alexandre DERREY – Alain MARC - Philippe LEHALLEUR

Pouvoir : Olivier RICOLLEAU donne pouvoir à Béatrice MEGRET
Karine POUILLAIN donne pouvoir à Patricia BARTOLI
Nathalie LEPRETRE donne pouvoir à Murielle LEVASSEUR DUSSART
Alain MARC donne pouvoir à Anne FROMENT PROUVOST

Secrétaire de séance : Patricia PENARD

La séance débute à 19h30. Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 novembre 2021 a été apposé au registre des délibérations, affiché en Mairie, sur les panneaux d'affichage de la commune. Mme le Maire demande aux conseillers s'ils ont des observations à faire. Aucune n'étant signalée, le compte-rendu est signé ce jour.

DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

OUVERTURE DE CREDIT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Madame le Maire rappelle qu'en l'absence du vote du budget avant le 1^{er} janvier, les dépenses d'investissement peuvent être engagées, liquidées ou mandatées dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Madame le Maire fait lecture du tableau suivant et demande d'adopter cette proposition.

Chapitre 20 : 13 973,96 euros

Chapitre 21 : 74 094,71 euros

Soit un total de 88 068,67 euros

Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

MODIFICATION D'UNE MENTION SUR LE SIRET DE LA COMMUNE DE BOUAFLES

Madame le Maire informe que les informations liées au SIRET de la commune sont erronées car il est indiqué que l'effectif salarié est de plus de 10. Cette mention ayant des implications notamment pour l'accès à certains abonnements (électricité, gaz, ...), il est proposé de modifier ce nombre pour le porter à 9.

Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

CONTRAT GAZ NATUREL

Madame le Maire informe que le contrat de gaz naturel (qui alimente la salle d'activités) arrive à échéance fin février 2022, il convient donc de renouveler le contrat. M. Druon présente les différentes options proposées par EDF et ENGIE, à savoir un tarif fixe pour un an ou un tarif indexé pour 12 ou 48 mois.

Les prix de marché étant très fluctuants, il est proposé de signer le contrat avec EDF pour une période de 48 mois au coût fixe de 0,07397 / kWh, (+ 44,56 euros l'abonnement mensuel) ce qui permet une vision moyen terme pour le budget communal.

Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

CONTRAT ELECTRICITE

Madame le Maire informe les membres du conseil qu'elle sursoit à cette délibération. En effet, le contrat électricité de la commune arrive à son terme mais sera revu lorsque les éléments du SIRET, objet de la 2^e délibération seront mis à jour. En attendant, un contrat « sortie de tarif » nous est proposé par EDF.

La délibération est reportée à une date ultérieure.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT

Madame PENARD informe les membres du conseil que la commission locale d'évaluation des charges transférées s'est réunie le 16 décembre 2021. Celle-ci avait à aborder plusieurs sujets dont le transfert de la compétence des eaux pluviales urbaines (GEPU – Gestion des eaux pluviales urbaines). Cette compétence était attribuée aux communes et a été transférée au 01/01/2022 à SNA. Il s'agit de l'entretien et la création de réseaux, ainsi que des matériels liés aux eaux pluviales (avaloirs, grilles, bacs de rétention, ...). Pour notre commune, les charges transférées (calculées suivant le linéaire du réseau et le nombre d'équipements déclarés) s'élèvent à 4038 euros.

Il est proposé au conseil d'approuver le rapport de cette commission.

Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION – POTEAUX INCENDIE

Madame le Maire rappelle que suite à un audit par le SDIS des points de secours incendie dans la commune, cinq poteaux doivent être créés afin d'offrir une couverture suffisante à l'ensemble des habitations en cas d'incendie. Le coût prévisionnel est de 24 302,40 euros HT, et Mme le Maire demande l'autorisation de déposer un dossier auprès du département dans le cadre de la DETR pour obtenir une subvention pouvant s'élever à 60% des sommes engagées.

Après délibération, cette autorisation est accordée à l'unanimité.

MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 5 DU PLU

Madame le Maire informe les membres du Conseil que dans le cadre du projet Cœur de Bouafles, une Opération d'Aménagement Programmée (OAP) va être engagée afin de préciser et développer les éléments inscrits dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable annexé au PLU. Pour ce faire, il est nécessaire de lancer la modification du PLU sous la forme simplifiée de la zone concernée.

Mme le Maire sollicite les membres du conseil pour l'autoriser à mener les différentes étapes de la procédure de modification et à signer les arrêtés et décisions correspondants.

Après délibération, cette autorisation est accordée à l'unanimité.

ETUDES AMENAGEMENT ABORDS DE LA MAIRIE

Depuis 2019, le projet Cœur de Bouafles est engagé, il bénéficie d'une DETR et d'autres subventions pour laquelle le démarrage des différents chantiers doit avoir lieu en 2022.

Dans ce cadre, les travaux de rénovation et de réhabilitation de la Mairie ont fait l'objet de demandes d'autorisations d'urbanisme et de mise en conformité ERP et Incendie.

Au cours du second semestre 2022, les travaux de la Mairie doivent démarrer, il y a lieu en parallèle de prévoir l'aménagement de l'espace public en plusieurs phases.

La première phase comprend l'organisation spatiale de l'espace libre entre la Haute Rue et le parvis de la Mairie. (1^{ère} phase)

Mme le Maire informe les membres du Conseil qu'un devis a été demandé à la société Espace Libre avec laquelle nous travaillons depuis plusieurs années sur le projet Centre Bourg, notamment pour la partie de l'aménagement de l'espace public afin de définir les propositions d'aménagement des abords de la mairie.

Le montant de l'étude est de 1605 euros HT.

Après délibération, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Dans la continuité de cette étude, la société ARD a été sollicitée pour étudier les voiries et réseaux qui devront être implantés dans cette zone. Le montant de l'étude est de 1305 euros HT.

Après délibération, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

ETUDE DU PRINCIPE DE RACCORDEMENT VRD – CŒUR DE BOUAFLES

Dans le Plan d'aménagement et de développement durable est inscrit le projet Cœur de Bouafles.

Ce projet est situé à la lisière de l'Ancien Village et des nouvelles constructions, il permettra de créer le lien entre les quartiers et viendra s'appuyer sur les différents espaces publics qui le délimitent : la Mairie et le City Park.

L'emprise foncière du projet d'environ 6 hectares appartient à plusieurs propriétaires privés et à la Commune de Bouafles.

En parallèle, les travaux de la Mairie de Bouafles vont être engagés au cours du 2^{ème} semestre 2022.

La Commune de Bouafles a décidé de lancer une première phase opérationnelle à travers un permis d'aménager qui portera sur les terrains dont elle a la maîtrise grâce à une assiette foncière hétérogène.

Ce premier permis d'aménager en lien avec l'espace public créera une véritable dynamique d'ensemble et une première couture avec le quartier ancien.

Préalablement au permis d'aménager, il est nécessaire de lancer les études de principe de raccordement VRD pour définir les besoins liés aux différents réseaux.

A cet effet, il est proposé de missionner la société ARD pour établir un diagnostic raccordement et les études de principe de raccordement VRD y afférent, il comprendra :

- une synthèse des concessionnaires
- des études de principes de raccordement
- une note comparative des choix de raccordement assainissement

Mme le Maire propose la signature du devis de la société ARD dont le montant est de 3460 euros HT.

Après délibération, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

MISSION D'ASSISTANCE A LA MISE EN PLACE D'OUTILS PRE-OPERATIONNELS – CŒUR DE BOUAFLES

Madame le Maire indique que notre participation à la SPL Normandie Axe Seine nous donne accès à une assistance pour le montage de dossier. Cette société a donc été sollicitée pour :

- définir une orientation d'aménagement programmée,
- définir et aider à la stratégie foncière,
- assister la commune à la présentation des outils pré-opérationnels,
- assister la commune lors des réunions de travail avec les partenaires pour présenter les outils (EPF, SNA, Préfecture)
- définir un calendrier pré-opérationnel.

Le devis présenté s'élève à 3450 euros.

Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Questions diverses

CEMEX

La réunion annuelle CLIS a eu lieu le 17 décembre dernier. Les actions 2021 ont été présentées, notamment les travaux effectués par le Conservatoire des Espaces Naturels : pose de clôtures et barrières autour du site des Poudres, broyage des végétaux pour retrouver un espace naturel primaire. Une plante endémique protégée a été observée (Arnoseria Minima), des graines ont été prélevées et des cultures seront faites afin de réensemencer certaines parcelles. Les équipements prévus sur le sentier des Rossignols ont été installés (observatoire, plateforme, mare...).

Ecole

Travaux

Le personnel enseignant et communal est informé des travaux de rénovation du bâtiment ancien qui vont être engagés durant l'été. Il conviendra d'informer également les parents d'élèves par un flyer.

Les diagnostics obligatoires avant travaux sont planifiés.

Un coordonnateur chargé de planifier les différents corps de métier a été nommé. Une réunion de présentation a eu lieu et une réunion hebdomadaire de chantier se tiendra pendant toute la durée des travaux.

Un dossier ERP doit être produit auprès des services de l'Etat.

Etude de la qualité de l'air

L'école des Bois de Seine est commune pilote au sein de SNA. Un représentant du bureau d'études et de SNA sont venus installer le capteur de CO₂. Il sera en test pendant 2 semaines, le personnel enseignant est chargé d'appliquer le protocole lié.

Tablettes numériques

Le processus d'achat peut être lancé, il faut cependant faire réévaluer les devis (N. Leprêtre pour action). Etant donné les travaux programmés dans l'école au cours de l'été, il serait judicieux de prévoir cet achat pour la rentrée scolaire 2022.

Elagage

Un devis a été demandé pour l'élagage notamment du catalpa situé dans la cour de la garderie qui prend beaucoup d'ampleur et dégrade le bâtiment de la maternelle.

Logement salle d'activités

Les travaux de clôture en claustra entre la cour et les ateliers municipaux ont débuté récemment.

Le portail prévu entre le parking de la salle d'activités et les terrains de football pour l'accès de la tondeuse va être mis en place également cette semaine.

La société Franconville est intervenue pour corriger les problèmes d'humidité. Le PV de réception des travaux sera signé avec réserves et retenue de 5% du montant afin de vérifier qu'il n'y a plus de problèmes dans l'avenir.

Travaux PMR

Dans le cadre de la mise en conformité accessibilité des bâtiments publics, des devis sont en demande pour créer un parking PMR à l'école ainsi qu'au cimetière des Caumonts.

Mise à jour des listes électorales

Selon les informations préfectorales, une revue des listes électorales a été effectuée. Les personnes qui n'ont pas réceptionné les courriers recommandés avec accusé de réception ou n'ont pas produit les documents nécessaires sont radiés. Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 4 mars pour les élections présidentielles (scrutin les 10 et 24 avril 2022) et jusqu'au 6 mai pour les élections législatives (scrutin les 12 et 19 juin 2022).

Interconnexion eau potable

Une réunion de préparation a eu lieu en présence des représentants concernés pour l'interconnexion du réseau d'eau potable pour notre commune. L'option retenue est la création d'un réseau entre Vézillon et le réservoir, utilisant l'eau des Andelys. L'étanchéité du réservoir de Bouafles va être refaite dans son intégralité, intérieurement et extérieurement. Le puisage sera conservé et un mélange sera fait entre l'eau puisée aux Andelys et l'eau puisée à Bouafles. La répartition reste à définir. La télésurveillance sera également installée.

La durée des travaux est estimée à 3 mois, il n'y aura pas d'interruption de service (sauf ponctuelle).

Protection sociale et complémentaire santé des agents

Une étude va être menée par le Centre de Gestion de l'Eure pour avoir des propositions de prestataires. A l'issue, une convention sera proposée. La commune maintient son intérêt pour le processus de protection sociale et complémentaire.

Guichet Numérique Unique

SNA lance le guichet numérique unique, qui vise à faciliter et dématérialiser certaines démarches administratives. Les modules sont différents d'une commune à l'autre. Pour Bouafles, les démarches suivantes peuvent être effectuées en ligne sur le site de SNA27.fr : Accueil des nouveaux habitants, actes de naissance – mariage – décès, pré-demande de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport, Inscription aux alertes et signalements (Panneau Pocket), Inscription scolaire, ainsi qu'à la restauration scolaire et/ou garderie de l'Ecole des Bois de Seine, Inscription et vérification d'inscription sur les listes électorales, recensement citoyen, demandes d'urbanisme (Permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...).

Concernant les demandes de CNI et passeport, celles-ci continueront d'être traitées par les communes équipées du matériel nécessaire (Les Andelys, Gaillon, etc...)

CESE

Le conseil économique social environnemental de SNA recrute de nouveaux membres. Si vous êtes intéressés par le développement du territoire et les politiques locales de promotion du développement durable sur le territoire de l'agglomération, vous pouvez faire votre demande directement sur le site <https://cese-sna.fr>

Seine à Vélo

La passerelle a été mise en place. La circulation est de nouveau autorisée mais les chemins d'accès ne seront terminés que dans 3 mois environ, l'accès reste difficile car très boueux.

Des bancs et tables de pique-nique vont être installés le long du chemin des pêcheurs.

NATURA 2000

Mr LESAGE souhaite poser un panneau d'information indiquant que nous sommes dans une zone Natura 2000. L'emplacement sera choisi en concertation avec la commune.

Commission voirie

Une commission VOIRIE (qui faisait partie de la commission travaux au début de la mandature) va être créée. Les candidats sont P. Bartoli, A. Druon, A. Marc, A. Prouvost et O. Ricolleau.

Mme Bartoli indique que la voie d'accès à l'école ne porte pas de nom. Après concertation il est proposé de la nommer Impasse des bois de Seine.

Commission culture – jeunesse - sport

Un sondage va être distribué afin de solliciter les habitants sur leurs idées de manifestations et pour un appel aux bonnes volontés, soit pour intégrer la commission (2 à 3 volontaires), soit ponctuellement lors d'animations à venir.

Communication

L'Echo de Bouafles est en cours de rédaction, il sera distribué dans les boites aux lettres prochainement.

Stèle de Nina Goukowski

Dans le cadre de l'aménagement des abords de la mairie, il faudra repenser à un emplacement pour mettre en valeur cette plaque. Mme le Maire indique que Mme Goukowski n'aurait pas souhaité pas que son nom soit mis en avant (information transmise par personne l'ayant connue).

Règlement intérieur

Quelques points ont été modifiés, il doit être relu puis transmis au centre de gestion avant le 24 février pour passage devant le comité technique.

Fin de la séance à 21 :30